

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Performance énergétique des bâtiments Abrogation Directive 2010/31 <a href="#">2008/0223(COD)</a> Sujet 3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction 3.60.08 Efficacité énergétique Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a> <a href="#">Déclaration commune 2022</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0426(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive 2010/31 <a href="#">2008/0223(COD)</a>
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o; Règlement du Parlement EP 113; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/9/08002